

-----

# **CONSEIL MUNICIPAL**

## **SEANCE DU 8 AVRIL 2021**

\_\_\_\_\_

Vous êtes invité.e à vous trouver, **le jeudi 8 avril 2021, à 18 h 30,** en l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

### **DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

- 1. a Approbation du compte de gestion 2020 : budget principal
  - b Approbation du compte de gestion 2020 : budget de l'eau potable
  - c Approbation du compte de gestion 2020 : budget de l'assainissement
  - d Approbation du compte de gestion 2020 : budget du transport urbain
- 2. a Approbation du compte administratif 2020 : budget principal
  - b Approbation du compte administratif 2020 : budget de l'eau potable
  - c Approbation du compte administratif 2020 : budget de l'assainissement
  - d Approbation du compte administratif 2020 : budget du transport urbain
- 3. a Affectation de résultats 2020 : budget principal
  - b Affectation de résultats 2020 : budget de l'eau potable
  - c Affectation de résultats 2020 : budget de l'assainissement
  - d Affectation de résultats 2020 : budget du transport urbain
- **4.** a Adoption du budget primitif 2021 : budget principal
  - b Adoption du budget primitif 2021 : budget de l'eau potable
  - c Adoption du budget primitif 2021 : budget de l'assainissement
  - d Adoption du budget primitif 2021 : budget du transport urbain
- 5. Vote des taux fiscaux pour l'année 2021
- 6. Budget principal Autorisation de programme et crédits de paiement pour la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité sur les bâtiments communaux
- 7. Budget principal Autorisation de programme et crédits de paiement pour l'aménagement de la rue des Ourtigous
- **8.** Budget principal Autorisation de programme et crédits de paiement pour la réhabilitation de la salle sportive Palas
- **9.** Budget du transport urbain modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour l'installation d'abris-bus

- 10. Budget de l'eau potable Autorisation de programme et crédits de paiement pour la réhabilitation de la canalisation du Lourteau et la mise aux normes du captage de la source
- 11. Budgets annexes de l'eau potable et de l'assainissement Autorisation de programme et crédits de paiement pour l'installation d'un dispositif de relève à distance
- **12.** Budget principal : provisions pour risques et charges
- **13.** Présentation du rapport d'activité du service mobilité et transport urbain
- **14.** Agence France Locale : garantie autonome à première demande
- 15. Vente aux enchères d'un camion nacelle Renault
- ONF Programmation 2021 Financement Conseil Départemental Conseil Régional
- 17. Modification du tableau des effectifs
- **18.** Convention d'accueil de travailleurs non rémunérés mineurs
- **19.** Régie des droits de place occupation du domaine public

## **DIRECTION VIE DE LA CITÉ**

- 20. Mise en place du Conseil Municipal des Jeunes d'Oloron Sainte-Marie
- 21. Subventions annuelles aux associations
- **22.** Attribution de subventions exceptionnelles
- **23.** Attribution de bourses communales d'enseignement supérieur
- 24. Convention pluriannuelle d'objectifs et de progrès avec Léo Lagrange Sud-Ouest
- 25. Convention pluriannuelle d'objectifs et de progrès avec le Centre Social La Haüt
- **26.** Convention pluriannuelle d'objectifs et de progrès avec le Handball Club Oloronais (HBCO)
- 27. Convention pluriannuelle d'objectifs et de progrès avec le FCO Rugby
- 28. Convention pluriannuelle d'objectifs et de progrès avec l'Harmonie Municipale
- 29. Convention de partenariat avec le Cinéma Le Luxor
- **30.** Conventions type d'occupation temporaire de locaux scolaires (Lycée du IV Septembre 1870)

- **31.** Convention cadre d'utilisation des équipements sportifs par les collèges publics (Collège des Cordeliers)
- **32.** Questions diverses.

Cette séance du Conseil municipal se déroulera à huis clos en raison des conditions sanitaires liées à l'épidémie de la COVID-19. Afin d'en préserver le caractère public, la séance sera diffusée en direct sur la chaîne You Tube « Ville d'OLORON SAINTE-MARIE ».

Le port du masque sera obligatoire durant toute la séance.

OLORON STE-MARIE, le 30 mars 2021.

LE MAIRE,

#### **Bernard UTHURRY**

Les questions orales, vœux, avis, motions, présentés sous forme de courrier adressé à Monsieur le Maire, devront être envoyés par mail (<u>l-paris@oloron-ste-marie.fr</u>) au plus tard le lundi 5 avril 2021, à 18 h 30.